

*[Text]*

benefit system, but they must be viewed in the broader context.

Secondly, the second principle which in these times when governments are running up against limits to their incomes and very considerable further demands on those incomes, promises of retirement income, whether made by governments, or made by employers, must be accompanied by effective steps to carry out those promises. It is not good enough for us to paint a pie-in-the-sky by and by and then find that we have not figured out the cost, so that 20 years from now we have a situation where the cost of the benefits which we planned with all the best intentions in the world has now escalated beyond our wildest dreams.

We know from the solid work that has been done by many people in the benefits field that the cost of the Canada Pension Plan in its present state alone will increase to almost 2.5 times its present cost early in the next century. To make promises without setting aside the resources to meet them, and setting aside those resources on terms that will generate the continuing economic activity necessary to the prosperity, employment and well-being of Canadians would be grossly irresponsible, and I do not believe that to be the intention of the members here today. The work that you do here today and over the coming months will have an enormous impact on the lives and the opportunities available to Canadians for years and, indeed, for generations to come—long after you are all comfortably retired. Let us not create a situation where that comfortable retirement is marred by the unforeseen consequences and the foreseeable consequences of selling out the store prematurely.

• 0950

The third principle I would like to outline today is that individuals should have control over their own retirement savings. The long-term pension needs of Canadians are best met by a mix of public pensions, private pensions and individual retirement savings. A single dominant public pension program is likely to replace rather than supplement private pensions and a large part of personal retirement savings. This is particularly true if it is done by the vehicle of larger and larger payroll taxes. A sound national pension policy must not squeeze out private savings or private pensions. COSB strongly opposes, therefore, any expansion of the Canada Pension Plan, particularly without the costing of what this will mean, not just for individual taxpayers, but for the concentration of financial and economic power in our country as a whole.

*[Translation]*

notre société pluraliste, la constitution de pensions suffisantes et la possibilité pour l'individu d'épargner en vue de sa propre retraite sont des composantes importantes de notre régime de prestations sociales globales, mais tous ces éléments doivent être considérés dans un contexte beaucoup plus large.

En second lieu, le deuxième principe voulant que toute promesse de revenu garanti à la retraite, qu'elle soit formulée par les gouvernements ou par les employeurs, doit s'accompagner obligatoirement de mesures efficaces permettant d'y donner effectivement suite, surtout à une époque où les gouvernements sont de plus en plus sollicités par rapport à l'argent dont ils peuvent disposer et où, selon toute vraisemblance, cette sollicitation ne fera que s'intensifier. Il ne suffit pas de voir l'avenir en rose si nous devons découvrir ensuite que nous avons mal calculé ce qu'il nous en coûterait pour le peindre en rose, pour découvrir ensuite, vingt ans plus tard, que les prestations que nous avions prévues, avec les meilleures intentions du monde, nous coûteront infiniment plus que nos prévisions les plus farfelues.

Nous savons d'après les travaux très valables qui ont été effectués dans ce domaine par bien des gens que, sous sa forme actuelle, le Régime de pension du Canada à lui seul coûtera près de deux fois et demie plus qu'aujourd'hui au début du siècle prochain. Faire des promesses sans mettre de côté les ressources nécessaires pour pouvoir y donner suite, sans les mettre de côté de manière à créer un niveau d'activité économique indispensable à la prospérité, à l'emploi et au bien-être des Canadiens, équivaudrait à manquer totalement à ses responsabilités, et je ne pense pas que ce soit là l'intention des députés réunis aujourd'hui. Votre travail aujourd'hui comme au cours des mois à venir aura des incidences énormes sur la vie et les possibilités qui s'ouvriront aux Canadiens pendant des années, voire pour les générations à venir, bien après que vous ayez vous-mêmes pris confortablement votre retraite. Ne créons pas aujourd'hui une situation telle que cette retraite confortable soit assombrie par les conséquences prévisibles ou imprévues d'un bradage prématuré.

Le troisième principe que j'aimerais souligner à votre intention est que chacun devrait pouvoir garder le contrôle plein et entier de son épargne-retraite. Les besoins à long terme des Canadiens en matière de pensions seraient une combinaison d'un régime public, d'un régime privé et d'épargnes individuelles. Un seul grand programme public de pension est toujours susceptible de venir remplacer plutôt que compléter les régimes privés et une bonne partie de l'épargne-retraite individuelle. La chose est particulièrement vraie dans le cas de la constitution de caisses de retraite de plus en plus nourries par le biais des déductions fiscales à la source. Toute bonne politique nationale en matière de pension devrait se garder d'éliminer l'épargne individuelle et les régimes privés. Notre organisation s'oppose dès lors vivement à tout étoffement du Régime de pension du Canada surtout si cet étoffement n'est pas chiffré avec précision, non seulement pour les contribuables, mais également au niveau de la concentration du pouvoir financier et économique à l'échelle nationale.